

Institut Africain de Gouvernance (IAG)

Assemblée Générale Ordinaire 2025

le, 31 mai 2025

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs les Membres de l'IAG,

Nous avons l'honneur de vous présenter ce jour, au nom du conseil d'administration et conformément aux dispositions légales, le rapport de gestion de notre association en soumettant aussi à votre approbation, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Le présent rapport de gestion est structuré en trois (03) parties comme ci-après :

- Situation de l'association
- Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice
- Evolutions et perspectives

1. SITUATION DE L'ASSOCIATION

Elle sera abordée sous quatre aspects que sont :

1.1. L'effectif de l'association

Au terme du quatrième exercice clos au 31 décembre 2024, notre association compte au total, 72 membres répartis comme suit :

Tableau par nature des membres		
Membres fondateurs	Membres ordinaires	Total
26	46	72

Sur quarante-quatre (44) membres fondateurs, Quinze (15) ont été radiés, deux (2) ont démissionné, et un (1) est décédé. L'IAG compte au 31 décembre 2024, 26 membres fondateurs.

Au total, l'IAG compte à la clôture de l'exercice 2024 soixante-douze (72) membres (fondateurs et ordinaires tous confondus)

Pays	Effectif
Bénin	16
Burkina Faso	08
Côte d'Ivoire	10

Cameroun	05
Mali	03
France	04
Sénégal	05
Guinée Equatorial	01
Gabon	01
Canada	01
Togo	16
RDC	01
Guinée	01
TOTAL	72

Rappelons que nous avons clôturé l'année précédente sur un effectif de 82 Membres. Nous avons dû procéder à quinze (15) radiations de membres pour défaut de paiement de la cotisation. Nous avons en tout et pour tout enrôlé au cours de l'année 2024 seulement cinq (5) nouveaux membres.

L'effectif se trouve toujours en dessous de nos ambitions de 200 membres que nous avons projetés d'atteindre dès notre deuxième année d'existence. Le travail d'enrôlement de nouveaux membres devra se poursuivre et s'accroître à tous les niveaux. C'est aussi l'occasion de rappeler encore une fois à tous les membres, les directives du conseil d'administration qui invitent chaque membre à s'efforcer de faire adhérer deux nouveaux membres et ainsi de suite. Toutefois, nous veillons à ce que la qualité prime sur le nombre.

Cet aspect est important pour la survie et l'allègement de la gestion administrative de notre institut qui ne devrait pas déployer autant d'énergie à suivre et réclamer le paiement des cotisations.

1.2. Etat de fonctionnement de notre Institut

Le fonctionnement de notre institut peut être qualifié de globalement satisfaisant. Beaucoup reste encore à faire sur le plan organisationnel. Le rapport sur la gouvernance de l'IAG a donné un large aperçu sur nos organes dirigeants et les entités qui méritent d'être renforcées voire reconstituées. Nous nous y attelons.

Enfin, nous invitons les responsables pays à jouer un rôle plus affirmé et plus dynamique dans leurs pays respectifs. Le Bénin et le Togo ont, à cet égard mené des actions à maintenir et à encourager.

On soulignera le bon fonctionnement de la commission formation qui a conduit son programme de formations et de conférences tel que prévu au planning qui nous avait été communiqué au préalable. Nous insisterons cependant sur la nécessité de voir un plus grand nombre de membres participer à nos webinars et conférences.

De même, notre Newsletter est d'une parution régulière sur toute l'année sauf le mois d'Août qui correspond à la période des vacances.

Nous invitons ici aussi, les membres à nous faire parvenir plus d'articles provenant de leurs propres lectures ou de leurs réflexions à publier dans la Newsletter qui est aussi un organe d'émulation, d'animation et de promotion de l'IAG.

1.3. Etat d'avancement des projets de l'association

Le premier stock de 1000 exemplaires de notre premier livre est épuisé. Nous avons fait imprimer un second lot de 1000 nouveaux ouvrages. Nous continuerons d'en faire la promotion, de les vendre par nous-mêmes afin d'éviter autant que faire se peut les frais d'intermédiation. Aussi, nous lançons un vibrant appel à tous les membres pour la vente de notre livre.

Le second livre de l'IAG « L'entreprise, clé de l'émergence du continent Africain » est en cours d'élaboration. Nous avons bon espoir de le remettre à notre éditeur avant la fin de l'année 2025.

Par ailleurs, seul le cahier « le Secrétaire du Conseil et la Gouvernance d'Entreprise » a pu être finalisé et remis à notre éditeur. Deux autres n'ont malheureusement pas pu être transmis à l'éditeur en 2024. Il s'agit :

1. Les sûretés dans l'espace OHADA
2. Gouvernance dans les PME : Enjeux et Défis

Notre ambition de pouvoir réaliser des formations externes n'a pas pu être concrétisée pour le moment malgré les démarches entreprises.

Enfin, malgré les efforts déployés, nous n'avons pas pu atteindre notre objectif de créer une antenne locale de l'IAG dans un des pays de l'UEMOA au cours de l'année 2024. Il reste aux deux pays en tête : le Bénin et le Togo à poursuivre leurs efforts pour atteindre le nombre minimum requis soit cinquante membres (50) pour créer une antenne locale de l'IAG. Nous continuons d'œuvrer dans ce sens.

1.4. Situation Financière

Après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'IAG pour l'exercice 2024 comme suit :

- Total Cotisations dues : FCFA 13 414 760
- Solde Compte Banque : FCFA 44 054 927
- Total bilan : CFA 65 108 618
- Total Cotisations encaissées : FCFA 13 482 778
- Vente de livres & pochettes : FCFA 7 102 000
- Ressources : FCFA 20 584 478

- Total des Charges : FCFA 17,076,014
- Dettes à payer : FCFA 9 883 702
- Solde net (excédentaire) : FCFA 3 508 764.

Voir sur la page suivante le tableau des états financiers

1.4.1. Bilan exercice clos au 31 décembre 2024

ACTIF	MONTANT (CFA)		PASSIF	MONTANT (CFA)	
	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Immobilisations			Fonds propres	47,600,976	47 600 976
Stocks (livres et pochettes)	6 273 000				
Cotisation due par les membres	13 414 760	19 114 760	Résultat de l'exercice (en + ou en -)	3 508 764	3 966 418
Caisse			Autres fonds propres	3 966 418	
Banque	44 054 927	34 085 566	Fournisseurs et autres créditeurs	2 978 800	1 632 932
Créance 25 livres BOA	375 000		Cotisation avance	3 720 327	
Adhérents ou autres débiteurs douteux	990 931		Indemnités non payées	3 333 333	
TOTAL ACTIF	65 108 618	53,200,326	TOTAL PASSIF	65 108 618	53,200,326

Nous clôturons l'exercice avec un total bilan de CFA 65 108 618 contre CFA 53 200 326 en 2023, soit une progression de 18,29%. Les actifs étant formés essentiellement par les cotisations des membres et la vente de livres.

1.4.2. Compte d'exploitation exercice clos au 31 décembre 2024

PRODUITS	MONTANT (CFA)		CHARGES	MONTANT (CFA)	
	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Cotisations encaissées	13 482 778	19 718 172	Charges payées	17 076 014	15 751 754
Autres produits sur activités	7 102 000	0			
			Solde : Excédent (+) / Insuffisance (-) de recettes	3 508 764	3 966 418
Total Produits	20 584 778	19 718 172	Total Charges	20 584 778	19 718 172

Nous avons encaissé moins de cotisations en 2024, par rapport à l'exercice 2023. Ce qui se traduit par un recul des produits de l'ordre de 31,62%. Nous avons en outre encaissé d'autres produits provenant de la vente des livres et pochettes.

Les charges ont progressé de 7,75 %, soit FCFA 17 076 014 en 2024 contre CFA 15 751 754 en 2023.

L'année 2024 fut une moins bonne année comparée à 2023. Cela est dû en partie à la radiation de quinze (15) membres en début 2024 et à un faible taux de nouvelles adhésions en 2024. Nous avons enregistré cinq (5) nouveaux membres contre dix-huit (18) en 2023. Le point positif de cette année est la vente du premier livre de l'IAG qui a participé à 34,5% aux ressources de l'année 2024.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est survenu après la clôture de l'exercice 2024.

3. EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Après quatre (4) ans d'existence, nous nous sommes rendus à l'évidence que la sélection de nos futurs membres est capitale. Nous devons rechercher non seulement des membres capables de payer régulièrement leur cotisation tenant compte de leur situation financière confortable mais aussi des membres dont l'engagement vis-à-vis de notre institut est total. Des membres qui sont prêts à assumer leur part de responsabilité en participant pleinement aux travaux que nous nous assignons pour promouvoir la visibilité de l'IAG.

Pour arriver à cette qualité de membres, nous appliquerons aussi désormais, et de façon plus systématique les dispositions de notre règlement intérieur qui disposent qu'après six mois de retard de paiement de la cotisation, le membre concerné soit radié. De la sorte, seuls les membres réellement engagés et convaincus des idéaux que nous portons, continueront de travailler pour IAG. Pour la sérénité de notre fonctionnement, le recouvrement des cotisations ne devrait pas être au centre de nos activités. Au contraire, les formidables ressources dont nous disposons à l'IAG devraient être mobilisées pour produire des documents sur le leadership, la gouvernance de nos entreprises et sur les axes de développement de notre continent.

Nous ferons en sorte que trois (3) cahiers au moins soient confiés à un éditeur au cours de l'année 2025. Ils se présentent comme suit :

1. Les sûretés dans l'espace OHADA
2. La gouvernance des PME : Enjeux et Défis
3. La direction financière dans la gouvernance de l'entreprise
4. Le président et l'efficacité du conseil d'administration

L'année 2025 sera aussi une année au cours de laquelle nous commencerons les activités de formation externe pour les dirigeants d'entreprises de la sous-région. Cette activité nécessitera une organisation adéquate pour une contribution efficace à la mission de l'IAG.

Nous restons convaincus qu'avec la détermination de chacun d'entre nous, nous ferons de notre institut une référence en matière de gouvernance sur notre continent.

Fogan SOSSAH
Président du Conseil d'Administration